

PARI

Parcs d'Activités de Reims Industries



n° 1

Le journal des parcs d'activités de Reims et sa région

4^e trimestre
2000

Colbert Farman La Neuville Nord-Est Pompeille

Signalétique sur la bonne voie

Reims qui gagne l'union fait la force • Colbert avec la Banque Alimentaire • La Belle Epoque une guinguette près de chez nous • Farman un développement cohérent



L'AVP et le parc Pompelle ont montré la voie. L'un après l'autre, les parcs d'activités de Reims améliorent la signalétique et donc l'accès à chacune de leurs entreprises.

La signalétique prioritaire de tous



Qui ne s'est jamais "égaré" en voulant chercher une entreprise sur ce que l'on appelait, il y a encore peu de temps, les zones industrielles ? Pour gagner le label de "parc d'activités" et donner d'elles une image plus accueillante que par le passé, celles-ci doivent aujourd'hui permettre à leurs visiteurs de s'orienter plus facilement. Pourtant, une signalétique réussie est encore lourde et coûteuse. Les parcs d'activités s'engagent tous dans cette démarche qui transfigure le paysage industriel de la ville. En attendant le parc du III^e millénaire...

un flux croissant

Si le problème de la signalétique a été résolu pour le parc industriel de La Pompelle, il reste encore à faire dans d'autres secteurs. Ainsi, tout n'est pas résolu sur le pôle technologique Henri Farman, même si la présence d'une borne interactive à la pépinière d'entreprises devrait améliorer la situation. Ainsi, l'hôtel Mercure n'a pas de signalétique adaptée et cette difficulté se retrouve également pour le parc Gabriel Voisin. Pour ce dernier, la question de la signalétique est d'ailleurs accrue par des problèmes de circulation et de sécurité routière. L'avenue Gabriel Voisin connaît un flux de camions croissant avec la présence du centre routier. Cela crée de véritables nuisances pour les usagers du

site : doubles files, places de parking insuffisantes, accidents...

Problème réglé à La Pompelle

Francis Walbaum, le président de l'AVP, se félicite de ce que "La Pompelle a bien réglé le problème de la signalétique". La tempête de fin 1999 avait pourtant failli réduire à néant tout le travail entrepris. Depuis le début de l'été, tout a été remis en place. Il reste aux entreprises à avoir le réflexe de se signaler auprès de l'association pour être intégrées dans cette signalétique. Le parc Colbert s'est d'ailleurs inspiré de la démarche de La Pompelle pour mettre en place sa propre signalétique. Plus compliquée est la mise en place de la signa-

létique à Farman, zone très dense avec de très nombreuses adresses. D'où l'idée de mettre en place un Point d'Information Services, une borne interactive en libre accès. Seule limite au système, ce type de borne n'est actuellement pas suffisamment "sécurisé" pour risquer de la mettre dans un endroit accessible 24h/24. Rien à voir avec un guichet automatique de banque et gare aux vandales !

À bras le corps

Le Parc Colbert, qui s'étend sur près de 100 ha, a pris le problème à bras le corps. L'étendue et la complexité de son domaine l'imposaient. Constitué de plusieurs pôles, dont certains de création ancienne, le parc Colbert a longtemps été un "casse-tête" pour celui qui s'y rendait pour la première fois. Colbert Développement, l'association présidée par Richard Pagnon, a fait de l'amélioration de la circulation au sein des différents pôles du parc une priorité, en raison notamment, de l'importance de la circulation qui y règne. La première action de l'association a donc été de développer la signalétique grâce au concours de l'état et des collectivités. Sept grands panneaux ont été installés, des aires de stationnement pour les voitures et les camions ont été aménagées et un fléchage a été mis en place. Se repérer facilement a permis également de lutter contre les risques d'accidents.

La borne PIS à Farman.



La "galère"

Sur la zone d'activités du Nord-Est, cependant, la signalétique, "c'est plutôt la galère" comme l'explique André Erhard, de l'association des commerçants, artisans et entreprises du secteur. La géographie des lieux n'est pas simple, avec notamment la traversée du parc par le boulevard des Tondeurs. La signalétique n'y est donc pas uniformisée. Si celle-ci existe côté rues Papin et Gustave Eiffel, de l'autre côté, il n'en est rien, à cause notamment d'un dédale de petites rues. Des entreprises comme Ardem remorques ou Négoce auto ne sont pas indiquées. "C'est qu'une signalétique coûte cher explique le responsable associatif, d'autant qu'il faut composer avec une circulation qui sature vite le principal axe de circulation. Et nous manquons de moyens..." s'insurge t-il.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. La signalétique ne se résume pas à l'installation de panneaux sur les sites eux-mêmes. Le développement d'Internet est une autre perspective intéressante pour permettre aux visiteurs d'obtenir la situation d'une entreprise et l'itinéraire pour s'y rendre. Farman a ainsi fait l'objet d'une cartographie très précise. Celle des parcs Colbert et La Neuville est en cours. Les possibilités offertes par un tel équipement sont très étendues et accessibles de son bureau ! C'est une façon de préparer un déplacement professionnel qui vous met à l'abri du stress et de la perte de temps d'une "errance" bien involontaire ! En attendant de nouvelles applications multimédia comme l'affichage sur le téléphone mobile...

Un outil généralement utilisé pour orienter le visiteur : le totem d'entrée de secteur.



Rencontre du troisième type

La future ZAC Est, dénommée ZAC Croix Blandin, préfigure ce que seront les zones d'activités de demain, notamment dans le domaine, parfois épineux, de leur accessibilité. De l'autoroute à la voie d'accès finale aux entreprises, elle fera l'objet d'une réflexion préalable et générale.

Traversée de part en part par le Barreau Est, desservie par un échangeur autoroutier, la ZAC Croix Blandin sera évidemment d'un accès très facilité pour les automobilistes et les poids lourds en provenance soit de l'A4, soit de l'A34, en provenance de la Belgique et des Ardennes.

Un pont sous la voie ferrée

Pour "aérer" la zone, la SEM Reims Développement a prévu un large espace public. Cet aménagement paysager sera exclusivement à la charge du District et de la Ville de Reims l'action des entreprises étant seulement limitée à leur espace privé. Concrètement, l'échangeur du "Champ de tir" aboutira à un rond-point de chaque côté du Barreau Est. Celui situé à l'Ouest (sur la gauche de l'autoroute en se dirigeant vers Witry-les-Reims) assurera également la liaison avec la zone Farman, grâce au prolongement de la rue Santos Dumont. La mise en place récente d'un pont sous la voie SNCF Reims-Châlons est le premier maillon de cette voie qui permettra également aux automobilistes en provenance

des Ardennes de rejoindre plus directement qu'aujourd'hui la RN44. Le financement de ces travaux est assuré par le District avec une participation de la Région et du Département.

Une bonne orientation

Une fois réalisés ces accès principaux, il conviendra d'irriguer convenablement la zone et de permettre à ceux qui s'y rendent pour la première fois de se repérer facilement. Avant d'envisager une complexe signalétique, un aménagement rationnel et logique devrait déjà faciliter la circulation. Les voies respecteront le relief. Elles seront de deux ordres, avec des voies "balcon", créée dans le sens des courbes de niveau du terrain et des voies "horizon" perpendiculaires à celles-ci. Le prolongement de la rue Santos-Dumont entre dans cette dernière catégorie. Les routes perpendiculaires au Barreau Est font partie de la première. Le projet retient l'idée de donner des points de repère visuels aux usagers, premiers éléments pour une bonne orientation.

40 m de large

Des perspectives et des voies d'accès fluides et logiques participeront à cette approche. Les bâtiments seront tous en retrait de la route : un espace boisé, un cheminement piétonnier, une piste cyclable entraîneront sur les rues principales la création d'une voie large de 36 m ! Par la suite, une partie de cette emprise pourrait être utilisée pour des voies de transports publics en site propre. Une vraie révolution ! Et qu'on se le dise, l'espace ainsi libéré (qui sera boisé) ne sera pas destiné au stationnement ! Une bande inconstructible et boisée de plus de 40 m est même prévue de part et d'autre du Barreau Est.

Autant dire que la ZAC Croix Blandin permettra de respirer à pleins poumons et qu'elle prendra des allures de zones d'activités du troisième type... ■